

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 MARS 2017 - 19 heures**  
Salle du Val Marie à Thionville

La séance est ouverte à 19 h 10.

Après avoir entendu quelques communications de M. le Président,

- PREND ACTE des décisions du Bureau Communautaire du 16 février 2017 et des décisions du Président,
- ADOPTE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 15 décembre 2016,
- PROCEDE à l'installation de M. Charles MEYER et de Mme Clémence POUGET aux fonctions de conseillers communautaires et VALIDE leur intégration respectivement au sein de la Commission Environnement & Assainissement et de la Commission Economie, Aménagement de l'Espace & Transport
- DESIGNER M. Bruno SAPIN en qualité d'administrateur et représentant de la Communauté d'Agglomération pour siéger aux Assemblées Générales des actionnaires de la SODEVAM,
- S'agissant de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, PREND ACTE du Rapport d'Activité 2015 et du Compte-Rendu Annuel d'Activité à la Collectivité pour la période du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016,
- ADOPTE le programme de travaux d'assainissement pour 2017 pour un montant de 3 388 300 € HT,
- DECIDE d'exonérer la Commune de Terville, de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour le nouveau centre technique municipal,
- APPROUVE la réalisation d'une étude préalable relative à la prise de compétence hydrologie pour un montant prévisionnel de 40 000 € HT,
- ADOPTE le programme de travaux 2017 dans les édifices culturels pour un montant de 132 000 € HT,
- DECIDE la restauration de deux tableaux de l'église Saint-Maximin pour un montant de 110 000 € HT,
- DECIDE d'autoriser la cession par l'aménageur SEBL à BATIGERE SAREL des droits à construire s'élevant à 4 896 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour la réalisation d'un projet d'habitat collectif sur la ZAC Metzange-Buchel,
- VALIDE le projet de Programme Local de l'Habitat et AUTORISE M. le Président à le transmettre pour avis à M. le Préfet,

- En matière d'habitat social, ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt souscrit par EST HABITAT CONSTRUCTION auprès de la Caisse des dépôts et consignations, destiné à financer l'acquisition en VEFA de 58 logements, 112 Avenue des Nations à Yutz,
- PREND ACTE du rapport sur les orientations budgétaires de l'année 2017,
- APPROUVE la convention de partenariat à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, la Ville de Thionville et la Caisse des Dépôts,
- PREND ACTE du rapport annuel 2016 :
  - o en matière de développement durable,
  - o sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique,
  - o relatif à l'état d'avancement du schéma de mutualisation,
- ADOPTE une motion relative à la situation des aires d'accueil des gens du voyage de Thionville et Yutz.

La séance est levée à 21 h 25.